

A propos des minorités linguistiques

Autor(en): **Walzer, Pierre-Olivier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **78 (1975)**

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685323>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Exposé de Pierre-Olivier Walzer à La Neuveville

A propos des minorités linguistiques

Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de déclarer ouvert ce « Colloque sur les problèmes des minorités linguistiques », et l'agréable devoir de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier de votre présence.

Pourquoi la Société jurassienne et l'Institut jurassien ont-ils pensé opportun d'organiser aujourd'hui une manifestation de ce genre ? C'est que la défense de la langue française étant inscrite dans leurs statuts il leur a paru qu'à l'heure grave que nous vivons, à l'heure où notre patrie jurassienne et francophone risque l'écartèlement, il leur a paru, donc, qu'un bout de réflexion sur la situation des minorités linguistiques en général pourrait amener utilement à réfléchir. Tel est le sens de notre réunion.

En tête de l'invitation que vous avez reçue pour aujourd'hui figure cette belle formule de Suarès : « La langue est la patrie de l'âme ». Il veut dire que le langage est le miroir et l'instrument de notre identité. Nous ne sommes pleinement nous-mêmes que par le truchement d'une langue, et d'une seule. Pour nous, Jurassiens, à cause des hasards de l'histoire et de la géographie, cette langue c'est le français. Notre français n'est aucunement une langue importée : il s'est développé dans notre pays, à partir de sa souche latine, parallèlement au français de France, avec lequel il s'est harmonisé, tout en conservant des particularités et des variantes comme il est naturel. Cette langue maternelle, qui informe si profondément nos manières de penser et de sentir et nos manières d'être, et l'expression de nos idées et de nos sentiments, nous avons le devoir de la maintenir comme notre bien le plus propre et le garant, en quelque sorte, de notre authenticité. Mais aussi bien je prêche des convertis, puisque l'Emulation, comme l'Institut savent le prix qu'il faut attacher à la

défense de notre langue et que ces deux associations se trouvent toujours en tête du bon combat.

« Défense », « combat », nous voilà en plein champ de bataille. Les langues auraient-elles des ennemis ?

Certes. Comme les nations, les langues ont deux sortes d'ennemis l'ennemi intérieur et l'ennemi extérieur. L'ennemi intérieur, c'est avant tout la paresse. Les langues obéissent à la loi du moindre effort. Ce qui explique que les formes compliquées, du point de vue morphologique, syntaxique, phonétique ou orthographique, ont tendance à céder la place aux formes les plus fréquentes et les plus faciles. Ainsi les langues évoluent, mais souvent dans le sens de l'abâtardissement et de l'appauvrissement. Le fait qu'en français la classe des verbes en *er* soit presque seule vivante, ou le fait que l'imparfait du subjonctif ne soit plus guère qu'une forme littéraire constituent, par exemple, des déperditions évidentes. Les maîtres d'école, les grammairiens, les puristes mettent tout en œuvre pour empêcher cette évolution naturelle et tâchent de s'en tenir à un juste milieu entre les normes et l'usage. Mais l'usage, à la longue, l'emporte. Ceux de ma génération préfèrent encore *résoudre* à *solutionner*. Mais nos arrière-neveux diront : *solutionner*.

L'autre danger, celui qui nous intéressera uniquement aujourd'hui, c'est le danger qui vient de l'extérieur. Les langues ont nécessairement pour voisines d'autres langues, et d'une zone linguistique à l'autre, les violations de frontière sont constantes. C'est un phénomène vieux comme le monde. Le latin est plein de mots grecs. Le vieil anglais plein de mots français. Au XVIII^e siècle, l'allemand accueille à lexique ouvert la terminologie d'Outre-Rhin ; je me rappelle un volume allemand du XVIII^e siècle, en vers, où la moitié de chaque vers était constitué par une expression française. C'est l'affaire de temps, de politique, de mode. Au XIX^e siècle, la France s'anglicise. « L'anglomanie intellectuelle et politique du XVIII^e siècle précède l'importation par Louis XVIII de l'anglomanie gouvernementale. Puis ce furent, sous Charles X, l'anglomanie futile et mondaine, enfin l'importation des *steeple-chases* et des clubs ». Le français se charge d'expressions sportives, vestimentaires, politiques (*meeting*) importées d'Angleterre. Mais les grandes langues ont l'estomac solide et sont capables de digérer fort bien de lourdes tranches de matière étrangère. Il survient toujours à point des réactions qui ramènent la langue entre ses berges traditionnelles (ainsi l'anglomanie en France disparaît à l'occasion de l'affaire Dreyfus et de la crise de nationalisme qui s'en suivit).

Plus dangereuse est la situation des pays de marche, la Suisse romande, la Belgique, le Québec, l'Alsace, les Grisons qui, pour des raisons géographiques, historiques et politiques se trouvent de façon constante en contact avec une autre langue. Nous autres Romands qui sommes en rapport depuis des siècles avec nos Confédérés alémaniques, sommes naturellement soumis à une pression quotidienne contre laquelle, il n'est pas toujours facile de se prémunir. Tout le monde sait qu'il existe un français « fédéral » qui, malgré les efforts très réels de l'administration, n'est pas toujours un français exemplaire. Mais plus insidieuses sont les expressions qui passent d'une langue dans l'autre où elles font forcément figure de corps étrangers. Ces germanismes ne sont que trop fréquents chez nous, où nous disons, sans trop réfléchir une *chambre à manger*, une *chambre de bain* (salle) *des soutasses* (pour des soucoupes), *des jours* de semaine, quand nous ne traduisons pas directement : *viens-tu avec*, *j'attends sur toi sur le trottoir*, *dans la règle*, *je n'ai rien contre*, et le fameux : *comme que comme*. Et la liste pourrait s'étirer. Le bilinguisme n'est jamais sans danger et il faut se garder de croire que c'est une vertu ou un avantage que de parler *indistinctement* plusieurs langues. (Mais toutes nos fautes, observait déjà A. Perrochon, n'ont pas toujours pour explication le proche modèle allemand. Certaines expressions répandues, comme *il veut pleuvoir*, ou — pour les Vaudois — *je n'ai personne vu* sont d'autant d'origine patoise que germanique.)

Il y a donc là un danger de déformation contre lequel il faut veiller. C'est le rôle de l'école, des mass media, et de chacun de nous. Acceptons que la langue évolue, mais ne la laissons évoluer que selon son génie propre. Mais plus redoutable encore que le danger de déformation, c'est le danger de disparition. Quand une petite région d'une certaine langue se trouve appuyée contre, ou englobée dans une beaucoup plus grande région parlant une langue différente, on peut prévoir que la langue de la petite région finira par être contaminée sous la pression de la langue majoritaire et finalement même complètement englobée. C'est la force des choses. Je ne veux même pas faire intervenir dans un tel procès de volonté politique. Aucun gouvernant ne dira jamais au petit pays : vous ne parlerez plus votre langue. Les Français ne le disent pas aux Bretons, ni les Italiens aux Valdôtains, ni les Suisses aux Romanches. Mais les simples rapports de force, l'impérialisme naturel à toute langue dominante, joue naturellement contre la petite communauté.

C'est sur ce point particulier que nous aimerions développer quelques exemples. Et pour le faire, l'Emulation et l'Institut se sont

adressés à deux spécialistes, auxquels je dis en votre nom mes plus vifs remerciements pour leur participation à ce colloque. Il s'agit de MM. Auguste Viatte et Andri Peer.

Le professeur Viatte est un célèbre Jurassien que vous connaissez bien. Il a été professeur de langue et littérature françaises à l'Université Laval au Québec, à l'Université de Nancy, enfin à l'École polytechnique fédérale à Zurich. Sa thèse de doctorat en Sorbonne, consacrée aux *Sources occultes du romantisme*, est un ouvrage qui jouit encore d'une haute réputation. Le séjour du professeur Viatte au Canada le mit en rapport avec les minorités francophones américaines et, au cours de sa vie, grâce à de nombreux voyages et séjours en Louisiane, à la Martinique, à la Guadeloupe, en Haïti, il devint peu à peu un connaisseur éminent de ces minorités, de leur situation linguistique et de leur littérature. C'est lui qui a été chargé, dans l'encyclopédie de la Pléiade, des chapitres concernant les littératures françaises hors de France. Par ailleurs il a publié — reprenant une tradition inaugurée par Virgile Rossel — une *Histoire littéraire de l'Amérique française* qui ouvre des horizons tout à fait insoupçonnés sur des littératures que nous connaissons en général fort mal, une importante *Anthologie* des littératures francophones, et aussi un petit livre d'information, extrêmement vivant sur la *Francophonie*. Par ailleurs, M. Viatte est un lien vivant entre ces différents pays francophones : il dirige par exemple la revue *Culture française*, qui accomplit une tâche parallèle à celle de l'Alliance française, et il appartient également pour ne rien dire à l'Académie des sciences morales et politiques, à l'Académie des sciences d'outre-mer. En voilà assez, je pense, pour justifier sa présence ici et donner du poids à ce qu'il nous dira des minorités linguistiques américaines.

Quant à M. Andri Peer, l'autre invité de ce jour, disons pour simplifier que c'est le grand homme de la littérature actuelle des Grisons. Il est né en effet à Sent (Basse-Engadine) (1921), a passé par les universités de Zurich et de Paris, et enseigne actuellement au gymnase de Winterthour. Son œuvre, très abondante, comprend des poèmes en langue romanche (que j'ignore mais dont j'admire l'espèce de côté sauvage — *Battüdas d'ala* — bien plus expressif que « battements d'aile » — et *Sgrafits* plus fort que « graffiti »...), des pièces radiophoniques, des récits — de nombreuses traductions aussi (de Lorca, et même du peintre Braque).

Il écrit aussi en allemand, d'ailleurs, et cela même pose tout le problème de l'écrivain romanche. Dans son dernier livre, paru récemment à Bâle, *Jener Nachmittag in Poschiavo* (cet après-midi à Pos-

chiavo), on fait la connaissance d'un écrivain romanche qui vit et enseigne dans une modeste ville alémanique (on voit tout de suite de qui il s'agit !) et qui jette un regard en arrière sur sa vie et son œuvre, des poèmes en romanche, qui n'ont eu évidemment qu'une mince résonance, mais qui lui ont donné le courage de vivre. « La réchauffante certitude, dit-il, de se savoir à la maison autre part, dans une langue qui, ici, n'appartient qu'à lui — de laquelle il jouait comme d'un instrument difficile et démodé. C'était sa consolation, sa cellule, son secret. »

Eh bien ! C'est un peu de ce secret que nous demanderons à M. Andri Peer de nous révéler en nous parlant de la situation actuelle de la langue rhéto-romanche et des problèmes qu'elle pose en tant que minorité linguistique.

PARTIE ADMINISTRATIVE

